

<b>Zeitschrift:</b>	The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
<b>Herausgeber:</b>	Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
<b>Band:</b>	- (1948)
<b>Heft:</b>	1098
 <b>Artikel:</b>	La Suisse et le plan Marshall
<b>Autor:</b>	Hofstetter, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-694257">https://doi.org/10.5169/seals-694257</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA SUISSE ET LE PLAN MARSHALL.

### Lettre de la terre Natale.

Le problème des rapports entre la Suisse et le Plan Marshall vient à nouveau de faire parler de lui dans notre pays. En effet, le Conseil fédéral, désireux de renseigner une fois pour toutes l'opinion publique sur l'attitude qu'il prendra à l'égard de l'aide américaine en Europe, a soumis ces temps derniers aux Chambres le fruit de ses méditations. Ce travail a été effectué à la lumière des intérêts nationaux.

A la lecture de cette nouvelle, que nos quotidiens ont publiée voici quelques semaines, une première réflexion s'impose. Dans quels buts la Suisse s'intéresse-t-elle à la réalisation du Plan Marshall ? Vraisemblablement cette question mérite une réponse substantielle, car d'elle dépendent une série de points nullement négligeables et beaucoup plus importants qu'ils ne paraissent au premier abord.

M. le Conseiller fédéral Max Petitpierre, dans un rapport présenté au Conseil des Etats, en octobre 1947, disait textuellement : "Nous demeurons attachés à une politique indépendante, qui soit un apport — un apport modeste, proportionné à nos forces — à cette solidarité européenne, qui n'existe pas encore, mais dont nous espérons qu'elle deviendra un jour, à travers beaucoup d'obstacles, une solide réalité. Cette politique, conforme à nos meilleures traditions, n'est pas inspirée par le désir de plaisir ou la crainte de déplaire, mais par la conviction que c'est de cette manière qu'un petit pays comme le nôtre, qui n'a de prétentions politiques à faire valoir contre personne, peut le mieux servir la cause de la paix." Il ressort de cette déclaration que nous ne pouvons en aucun cas méconnaître le sort de l'Europe, mère de toutes les patries, et que bien que la Suisse n'ait pas besoin de bénéficier de l'aide américaine, elle doit contribuer dans la mesure du possible à ce que la réalisation du programme Marshall porte ses fruits, en contribuant notamment au relèvement économique du continent.

A ce propos, une nouvelle question intervient. La position de la Suisse, précisée plus haut, implique-t-elle l'incorporation dans le bloc occidental, opposé présentement au bloc oriental? Nullement! Car d'une part le Plan devait s'appliquer, comme le stipulait le général Marshall dans son discours prononcé le 5 juin 1947 à l'université de Harvard, à tous les pays d'Europe, tant ceux situés au-delà du Rideau de fer que ceux placés en deçà, et d'autre part il était bien entendu, lorsque l'on décida de faire figurer la Suisse au Comité exécutif permanent, que notre pays s'y engageait avec la condition expresse que sa neutralité ne serait pas lésée pour autant.

\* \* \*

Il convient de remarquer que la portée et les conséquences futures et déjà prévisibles de l'entreprise du général Marshall ont souvent provoqué des préjugés déplacés et des commentaires peu raisonnables. Nous ne les discuterons pas ici. En revanche, il nous paraît indiqué de citer un extrait d'un excellent article paru dans la revue française "Economie et Humanisme," sous la signature de L.-J. Lebret et qui, s'il ne touche pas directement au sujet nous préoccupant ici, n'en reste pas moins d'un aspect documentaire très utile. L.-J. Lebret résume en quatre parties les sentiments qui ont amené l'Amérique à approuver le programme de redressement européen. Les voici :

- 1.—Prise de conscience d'un devoir fraternel à l'égard de populations durement éprouvées par la guerre.
- 2.—Perception plus ou moins confuse d'une solidarité de traditions, de civilisation et de destin avec l'Europe, et particulièrement l'Europe occidentale.
- 3.—Volonté de sauvegarder l'ordre intérieur aux U.S.A. et le régime économique américain.
- 4.—Crain de la guerre ou désir, si elle éclate, de la gagner.

L.-J. Lebret, dont la pénétrante étude vaut d'être méditée par tous, écrit encore que l'un des objectifs essentiels de l'aide à l'Europe est le sauvetage d'une certaine civilisation. Puis, spécialiste des schémas, il présente la dite civilisation — vue par un Américain — ainsi :

- 1.—Un niveau élevé de l'emploi et un haut standard de vie.
- 2.—La liberté, qui inclut toujours le maintien de la "liberté d'entreprise" et la liberté des échanges.
- 3.—L'indépendance des peuples, et ceci veut d'abord dire "le droit de décider eux-mêmes de leur propre type de gouvernement."

A notre point de vue, cette civilisation, dont les points principaux sont exposés ci-dessus, s'allie, en Europe, à une certaine forme de culture. Il faut se rappeler que l'influence bienfaisante de cette dernière a considérablement revalorisé la civilisation, au cours des siècles, en lui insufflant un esprit réellement occidental et chrétien. Et L.-J. Lebet, analysant l'état actuel du monde et y découvrant comme bien l'on pense l'opposition de deux blocs, une opposition totale, dont le choc final ne s'est heureusement pas encore produit, conclut : "Entre les voies de la force il devrait y avoir place pour la voie de l'esprit : celle d'une civilisation capable de réaliser progressivement, par d'autres procédés, l'unité du monde."

\* \* \*

Pour revenir au Conseil fédéral et au rapport qu'il vient de transmettre aux Chambres, il faut ajouter que ce document concilie l'esprit de prudence et celui de générosité. Sa conclusion, notablement satisfaisante, est que la Suisse a tout avantage à s'associer aux efforts des quinze nations qui, à Paris, ont envisagé d'un commun accord la fructification de l'aide fournie par les U.S.A.

Le Conseil fédéral, dans son argumentation, s'appuie encore sur un point qui nous semble absolument essentiel : il n'est pas permis, pour la Suisse, d'espérer vivre de façon prospère et heureuse dans une Europe en détresse. C'est donc qu'elle est liée à l'œuvre de redressement européen présidée par des citoyens sincères et désintéressés. Soulignons toutefois que cette "liaison" est naturelle et qu'elle part de positions mûrement réfléchies.

Pierre Hofstetter.

**Have your WATCH repaired by  
CHAS. IMHOFF**  
**SKILLED WORK**  
**37, DULWICH ROAD, S.E.24.**